



Commune de Labrousse
3 place de la Fontaine
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 10/11/2025
Reçu en préfecture le 10/11/2025
Publié le
ID : 015-211500855-20251030-DEL_2025_30-DE

Département
CANTAL
Arrondissement
AURILLAC
Canton
VIC-SUR-CERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LABROUSSE

Séance du 30 Octobre 2025

Délibération n° DEL_2025_30

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt-cinq, le trente du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la commune de Labrousse dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 3 place de la fontaine 15130 Labrousse, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 20 Octobre 2025

Présent(s) : AURATUS Éric, BRUEL Marcel, CHASSAGNE Chrystel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, OUSTRY Michel, PRADAL Gérard, PUYBOUFFAT Delphine, THER Benoit, TOURLAN Anne, NOËL Géraud, MALGOUZOU Nathalie,

Absent(s) : AMARAL Emmanuelle, BADUEL Sébastien,

Secrétaire de Séance : OUSTRY Michel,

Objet de la délibération : ADOPTION RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS 2024

DELIBERATION

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les grandes lignes du rapport annuel 2024 sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés instauré par le décret n°2000-404 du 11 mai 2000, rapport établi par les services de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac « Aurillac Agglo » à laquelle la commune de Labrousse adhère.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service dont la gestion est confiée à Aurillac Agglo.

DECISION

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

ADOpte le rapport sur la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés 2024.

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

Emis et rendu exécutoire le : 30 octobre 2025
Reçu en préfecture le : 10 novembre 2025
Publié ou notifié le : 12 novembre 2025

Envoyé en préfecture le 10/11/2025

Reçu en préfecture le 10/11/2025

Publié le

ID : 015-211500855-20251030-DEL_2025_30-DE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le, 30 octobre 2025

Le Maire
Gérard PRADAL



Le secrétaire de séance
OUSTRY Michel